

Herbicide tournesol

Atic® Aqua, le partenaire idéal pour le désherbage de pré-levée de vos tournesols

ATIC® AQUA : SES ATOUTS

- S'intègre parfaitement dans les différentes stratégies de désherbage et facilite ainsi la gestion des stocks produits de l'agriculteur, également homologué sur maïs, sorgho, soja, colza.
- Son spectre tant anti-graminées qu'anti-dicots en fait un partenaire herbicide de choix.
- S'utilise en un passage, seul ou en mélange avec d'autres herbicides.
- S'utilise en programme, en pré-levée suivi de Passat® Plus ou Pulsar® 40 en post-levée*.
- Présente un confort d'utilisation grâce à sa formulation micro-encapsulée.

* uniquement sur variété Clearfield® et Clearfield® Plus

ATIC® AQUA : SON POSITIONNEMENT



Semis



2 cotylédons étalés



2 feuilles



4 feuilles



6 feuilles

Pré-levée

Post-levée

En 1 passage

Atic® Aqua 2,6 l/ha*

Atic® Aqua 2 l/ha
+ 1000 g/ha de S-métolachlore

En programme

Tournesol
Clearfield® Plus

Atic® Aqua 1,8 à 2,2 l/ha

Passat® Plus 1,6 à 2 l/ha

Tournesol
Clearfield®

Atic® Aqua 1,8 à 2,2 l/ha

Pulsar® 40 1,25 l/ha

*Appliqué en pré-semis, Atic® Aqua peut être incorporé. L'incorporation peut se faire jusqu'à 7 jours après l'application. Incorporer Atic® Aqua dans les 6-8 premiers cm de terre à l'aide d'un outil adapté (type herse). Semer dans les 15 jours qui suivent l'application.

La meilleure efficacité d'Atic® Aqua sera obtenue si l'application se fait sur sol « frais » ou humide ou si elle est suivie d'une pluie (10 mm d'eau dans les 10 jours qui suivent l'application).

ATIC® AQUA : UN SPECTRE LARGE

% efficacité	Atic® Aqua 2,6 l/ha	Atic® Aqua 2,6 l/ha	Atic® Aqua 2,6 l/ha
	Amarante réfléchie 90	Laiteron sp. 77	Renouée des oiseaux 91
	Arroche étalée 78	Lamier pourpre 93	Renouée liseron 74
	Capselle 93	Linaire bâtarde 82	Renouée persicaire 74
	Chénopode blanc 92	Matricaire camomille 80	Sanve 62
	Coquelicot 100	Matricaire inodore 94	Séneçon commun 44
	Datura 74	Morelle noire 88	Sétaire Sp. 91
	Digitaire sanguine 92	Panic pied-de-coq 88	Véronique à f. de lierre 75
	Folle avoine 36	Paturin annuel 86	Véronique de Perse 100
	Fumeterre 74	Pensée des champs 71	Vulpin des champs 67
Géranium sp*	88	Ray-grass 24	
Helminthie	96	Renouée à f. de patience 88	

FICHE D'IDENTITÉ

	Atic® Aqua	Passat® Plus	Pulsar® 40
AMM	n° 2090011	n° 2171066	n° 2090064
Composition	455 g/l pendiméthaline	25 g/L imazomox	40 g/L imazamox
Formulation	Suspension de capsules (CS)	Concentré soluble (SL)	Concentré soluble (SL)
Usages et doses autorisés	Maïs : 2,6 L/ha pré ou post jusqu'à 6 F ; Millet, Moha, Sorgho : 2,6 L/ha post-levée de 3 à 6 F ; Miscanthus : 2,6 L/ha post-levée dès 3 F ; Tournesol : 2,6 L/ha pré-semis ou post-semis-pré-levée ; Soja : 2 L/ha pré-levée au plus tard à BBCH 07 ; Colza : 2 L/ha post-levée au plus tard stade rosette (aucuneousse latérale BBCH 20)	Tournesol Clearfield® Plus uniquement : 2 L/ha application entre BBCH 12 et 18.	Tournesol Clearfield® et Clearfield® Plus uniquement : 1,25 L/ha, Soja : 1,25 L/ha
ZNT aquatique	20 mètres, avec DVP de 20 mètres pour soja et colza	5 mètres, avec DVP de 5 mètres ZNT zone non cultivée adjacente : 5 mètres	ZNT aquatique : 5 mètres ZNT zone non cultivée adjacente : 5 mètres
Nombre maxi d'applications	1/an	1/an, fractionnement possible en 2 applications	1/an, fractionnement possible en 2 applications
DAR	Mais grain : 120 j ; Mais ensilage ou vert : 90 j ; Soja et Colza : DAR F	DAR F (BBCH 18)	Tournesol, Soja : 90 j.
DRE	48 heures	6 heures	6 heures

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité (EN 166), demi masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN14387).

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 378TOHE1223S - Décembre 2023.

Atic® Aqua. SGH07, SGH08, SGH09. Attention. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H361d : susceptible de nuire au foetus. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 : respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Passat® Plus. SGH09. H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 : respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Pulsar® 40. SGH08, SGH09. Attention. H361d : susceptible de nuire au foetus. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. EUH208 : contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut déclencher une réaction allergique.



SGH07 SGH08 SGH09